

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DE LA SOCIÉTÉ ALEF RESTAURATION GROUPE

I – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La société **ALEF RESTAURATION GROUPE**, société par actions simplifiée au capital de **4 020 euros**,
ayant son siège social au **5 rue du Chant des Oiseaux, 78360 Montesson (France)**,
immatriculée au **RCS de Versailles**,
s'est réunie en **Assemblée Générale Extraordinaire** le **13 octobre 2025**, à **Poissy**,
sur convocation informelle donnée à tous les associés.

Tous les associés étant présents ou représentés, il a été décidé de se réunir sans convocation préalable,
conformément à l'article L.227-9 du Code de commerce.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Amir Ardavan TABATABAÏ**, Président de la société.

Le Président constate que **tous les associés représentant l'intégralité du capital social** sont présents,
et que l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

II – ORDRE DU JOUR

- ① Prise d'acte de la cession de 25 % des actions de M. Seyed Mehdi MIRTORABI à M. Amir Ardavan TABATABAÏ.
- ② Décision de transfert du siège social.
- ③ Pouvoirs pour formalités.
- ④ Approbation de la cession de la société C Party.

III – DÉLIBÉRATIONS

1. Prise d'acte de la cession d'actions

Le Président informe l'Assemblée que, par acte en date du **13 Octobre 2025**,
Monsieur Seyed Mehdi MIRTORABI a cédé à **Monsieur Amir Ardavan TABATABAÏ**
la totalité des **25 % des actions** qu'il détenait dans la société,
pour le **prix symbolique d'un euro (1 €)**.

L'Assemblée prend acte de cette cession et constate qu'à l'issue de cette opération, le capital social est désormais détenu comme suit :

- SAS Sun Ventures : 49 % (représentée par M. Shahin Gashti)
- M. Amir Ardavan TABATABAÏ : 51 %

En conséquence, Monsieur Amir Ardavan TABATABAÏ devient associé majoritaire et demeure Président.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2. Transfert du siège social

Le Président rappelle à l'Assemblée la nécessité de transférer le siège social pour les besoins de l'organisation et du développement du groupe.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social du 5 rue du Chant des Oiseaux, 78360 Montesson, au Technoparc, 22 rue Gustave Eiffel, 78300 Poissy, à compter du 13 octobre 2025.

En conséquence, l'article correspondant des statuts sera modifié.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au Président, avec faculté de délégation, pour effectuer les formalités légales, administratives et de publicité consécutive aux décisions ci-dessus.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Approbation de la cession des actions de la société C Party

Le Président informe l'Assemblée que la société ALEF RESTAURATION GROUPE, détentrice de 100 % du capital de la société C Party (SAS au capital de 1 000 euros), a convenu de céder la totalité de ses actions à Monsieur Seyed Mehdi MIRTORABI, pour le prix symbolique d'un euro (1 €), avec transfert du passif.

L'Assemblée approuve cette cession et autorise le Président à signer l'acte de cession, à effectuer toutes formalités de transfert et à modifier les registres en conséquence.

Les associés reconnaissent la régularité de la présente assemblée tenue sans convocation préalable.

Résolution adoptée à l'unanimité.

IV – CLÔTURE DE LA SÉANCE

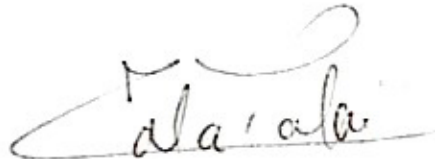
Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour,

Fait à Poissy, le 13 octobre 2025.

Le Président

(signature en bas à droite)

Amir Ardavan TABATABAÏ

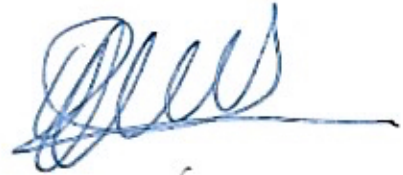
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amir Ardavan Tabatabaï', written in a cursive style.

Feuille de présence

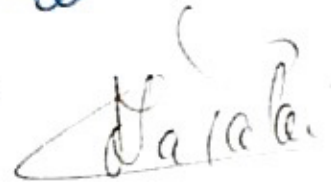
Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2025
SAS ALEF RESTAURATION GROUPE
Capital social : 2 050 €
Siège social : 5 rue du Chant des Oiseaux - 78360 Montesson
RCS Versailles 982 021 800

Associés présents ou représentés :

1. SAS Sun Ventures - 49 % du capital - Signature :



2. M. Amir Ardavan TABATABAI - 26% du capital - Signature :



3. M. Seyed Mehdi MIRTORABI - 25 % du capital - Signature :



Poissy 13 octobre 2025